

# GUILERS

Son patrimoine héraldique oublié



Michel MAUGUIN

Février 2019

Modifié - Décembre 2019

# GUILERS

## Son patrimoine héraldique oublié

À Guilers comme ailleurs, sous l'Ancien Régime, les blasons étaient partout, objets d'identification dans un monde où l'illettrisme est répandu, par leurs couleurs vives ils décorent les manoirs, les vitraux et les murs des édifices religieux, ils marquent la propriété des meubles et tombes encombrant le chœur des églises et chapelles particulières situées au sein des sanctuaires paroissiaux.

Le grand vitrail placé au chevet de l'édifice est chargé d'écussons multicolores positionnés selon une hiérarchie bien établie, ceux placés au plus haut sont les armes du roi et du duc, en dessous ceux des seigneurs classés selon leur rang. Le petit noble de base se contentera des panneaux du bas. Toute dérogation à l'ordre établi entraînera conflits et procès.

Pour Guilers nous avons la chance d'avoir accès à trois documents permettant d'avoir une vue d'ensemble des emplacements des blasons décrits dans le sanctuaire.

Le premier procès-verbal de prééminences, daté de 1726, est lié à des travaux de réparations à effectuer dans le chœur de l'église.

Le second, daté de 1762, est réalisé à la demande du propriétaire de Kerouazle qui est Charles Antoine de Gontaut-Biron.

Le troisième est un extrait des aveux de 1687, concernant les biens et droits honorifiques des seigneuries de Mesnoalet de Guilers et du Tromeur en Bohars.

Ces relevés apportent un complément d'informations sur le contenu des armoriaux dont celui de Pol Potier de Courcy où il s'avère que les descriptifs de certains blasons sont différents de ceux trouvés dans les vitraux et sur les pierres armoriées encore visibles.

À Guilers, que reste-t-il de ce riche passé ? Bien peu de choses c'est ce que nous allons découvrir en lisant la suite.

# Guilers héraldique

## Les armoiries connues dans l'ancienne église de Guilers

Les maisons, de Mesnoalet située au sud-ouest de la commune et celle de la célèbre Louise Renée de Penancoët de Kerouazle<sup>1</sup> positionnée au sud, se partagent le privilège de faire figurer leurs blasons familiaux dans les édifices religieux de Guilers.

En 1726 le chœur de l'église nécessite des réparations importantes. La procédure à suivre est de rédiger un procès-verbal<sup>2</sup> de l'état des lieux afin d'établir des devis, ce qui nécessite un relevé des prééminences dans les parties touchées par les travaux. Après réfection du chœur de l'édifice chaque prééminencier doit retrouver ses blasons et signes aux mêmes endroits en respectant scrupuleusement la hiérarchie établie.

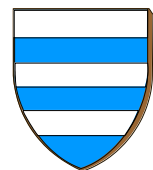
Avertissement : La description, des armoiries vues par les experts de l'époque, tente d'être au plus près de la réalité. Toutefois il faut tenir compte de la vétusté des émaux dans certains vitraux, du dépôt de fumée des bougies, du peu d'éclairage et des erreurs de transcription toujours possibles entre l'expert et le greffier.

Par recoupement il s'avère que des différences apparaissent dans les armoiries placées à la même époque dans des édifices de différentes paroisses pour des personnages bien connus. La généalogie apporte souvent la bonne réponse aux doutes suscités par ce qui semble être des anomalies dans les blasons.

La chance des procès-verbaux des relevés de prééminences, est de découvrir des blasons absents des principaux armoriaux permettant leur enrichissement.

## GUILERS 1726 - Réparations du chœur de l'église de Guilers

Le relevé débute par le chœur cotés épître et évangile où se trouvent des enfeus<sup>3</sup> en arcades, des tombes en levée<sup>4</sup>, une balustrade et une litre<sup>5</sup> côté orient, le tout porte les armes de la maison de **Penancoët de Kerouazle** blasonnant d'un *fascé d'argent et d'azur*. Être enterré au plus près de l'autel était un privilège réservé aux nobles, c'était une façon d'être plus proche de Dieu.



L'inventaire se poursuit par le grand vitrail du chœur.

«... dans le premier soufflet supérieur et dans la première rose de la dite maîtresse vitre, il y a un écusson en blanc »

<sup>1</sup> Kerouazle *alias* Keroual, Kerouale ou Keroualle

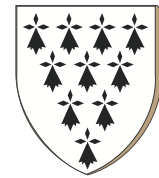
<sup>2</sup> Ce relevé est archivé dans la liasse ADF - B.1849 – Archives Départementales du Finistère.

<sup>3</sup> L'enfeu est une tombe encastrée dans les murs d'une église.

<sup>4</sup> Une tombe en levée est un coffre en pierre dépassant du sol.

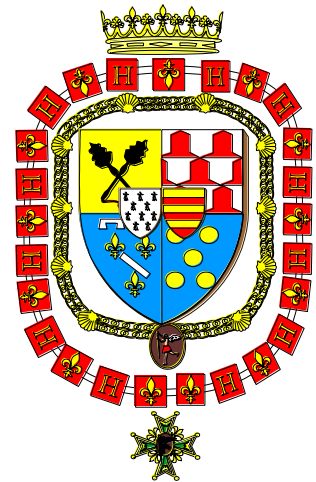
<sup>5</sup> Une litre mortuaire est une lisière noire peinte sur les murs à l'intérieur ou à l'extérieur de l'édifice religieux, elle est chargée des blasons du défunt.

*L'emplacement en supériorité est destiné à recevoir les armes du duc de Bretagne ou de l'alliance France-Bretagne, l'ancienneté du vitrail fait que les hermines sont effacées, la couleur noire vieillit mal.*



*« qu'au soufflet estant côté de l'évangile de la dite rose, il y a un écusson écartelé qui est chargé au premier d'or à deux masses en sautoir de sable, au quatrième d'azur à cinq bezants d'or, au deuxième vairé d'argent et de gueulle (rouge), au troisième d'azur à trois fleurs de lys d'or deux et une avec un bâton péri d'argent en abisme et un lambel à trois pendants d'argent en cheff et sur le tout deux écussons accolés, le premier d'argent à dix hermines, 4, 3, 2, 1, et au second fascé d'or et de gueulle, ledit écusson surmonté d'une couronne ducalle, entouré de deux cordons de l'ordre de Saint-Michel et l'autre du Saint-Esprit ; »*

Ces armoiries sont connues, nous en avons une parfaite description dans le procès-verbal de prééminences de la chapelle disparue de Notre-Dame de Liesse de Saint-Renan<sup>6</sup>. En voici la bonne lecture : timbré d'une couronne ducal et entouré d'un collier de l'ordre de Saint-Michel, il porte dans un écartelé les armes de **Gondy**, « d'or à deux masses d'armes passées en sautoir et liées de sable », de **Scépeaux**, « vairé d'argent et de gueules », de **Bourbon** « d'azur à trois fleurs de lys d'or brisées en abîme d'un bâton péri cousu de gueules », de **Rieux**, « d'azur à neuf besants d'or », avec sur le tout deux écus accolés brochants, le premier portant de **Bretagne**, le second **Du Chastel**. Les infimes différences (émaux du vairé des Scépeaux, du bâton péri de Bourbon, nombre de besants des Rieux) entre la description théorique de ces armes et leur représentation concrète est sans conséquence pour leur lecture et leur identification.



L'histoire de ce blason : À la mort de Tanguy V Du Chastel, son fils François II époux de Claude Du Chastellier en 1522, lui succède, puis au décès de ce dernier en 1537, leur fils Claude I<sup>er</sup> Du Chastel prend la suite.

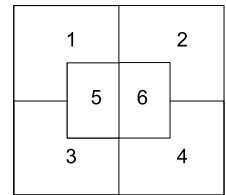
À sa mort en 1555, celui-ci n'a eu de son épouse Claude D'Acigné que deux filles, dont la cadette, Anne (Jehanne), par son union le 15 juin 1560 avec Guy de Rieux, transmet l'héritage des Du Chastel aux Scépeaux par le mariage de leur fille le 29 août 1587 avec Guy de Scépeaux. La fille de ces derniers, Marie de Scépeaux, épouse en 1605 Henry de Gondy duc de Retz et de Beaupréau, marquis de Belle-Isle, pair de France, chevalier des Ordres du roi, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances. Henry de Gondy naît en 1590 de Charles de Gondy (1569-1596), général des galères de France, et d'Antoinette d'Orléans, fille de Léonor d'Orléans, duc de Longueville et de Marie de Bourbon, duchesse d'Estouteville. Lorsqu'il s'éteint le 12 août 1659, Marie de Scépeaux l'a depuis longtemps précédé dans la tombe : elle est morte à Prinçay le 20 novembre 1620, âgée de 32 ans. Ils ont deux filles dont la cadette, Marguerite-Françoise de Gondy (avril 1615 - mai 1670), par son mariage en 1645 avec Louis de Cossé, duc de Brissac, pair de France, transmet aux Cossé-Brissac la baronnie Du Chastel, Beaupréau et le comté de

<sup>6</sup> BROUCKE P. F. & MAUGUIN M., Saint. Renan, patrimoine héraldique d'hier et d'aujourd'hui – Musée du Ponant 2012

Chemillé<sup>7</sup>.

L'identification : l'écusson porte les armes de Marie de Scépeaux et d'Henry de Gondy.

Les quartiers de dextre (1 et 3) font référence à Henry de Gondy : le premier porte les armes de sa famille, tandis que le troisième arbore fièrement les armes de sa grand-mère maternelle, née Bourbon. Sous le règne d'Henri IV ou de Louis XIII, premiers rois de la dynastie issue de la maison de Bourbon, la volonté politique et honorifique de se rattacher à la famille royale est évidente. Les écartelures de senestre (2 et 4) se rapportent à Marie de Scépeaux : le deuxième quartier montre ses armes paternelles, et le quatrième ses armes maternelles qui est de Rieux.

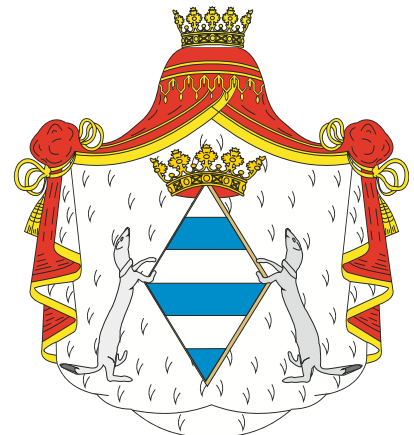


Sur le tout (5 et 6) de l'écartelé, l'écusson de Bretagne peut paraître on ne peut plus suspect, n'ayant eu aucune alliance entre les ducs de Bretagne et Du Chastel ou une autre des familles représentées. Ces deux petits écussons indiquent qu'Henry de Gondy et Jeanne Scépeaux possèdent en Bretagne le fief Du Chastel.

Il est à remarquer que cet écusson est posé entre 1605, date du mariage d'Henry de Gondy et de Jeanne de Scépeaux, et 1659, année de la mort d'Henry, l'absence des armes de Cossé Brissac, « de sable à trois fascés d'or dencchées par le bas », attestant que leur fille Marguerite n'est pas encore mariée ni rentrée en possession de sa dot ni de son héritage. (Voir arbre généalogique en Annexe : 2)

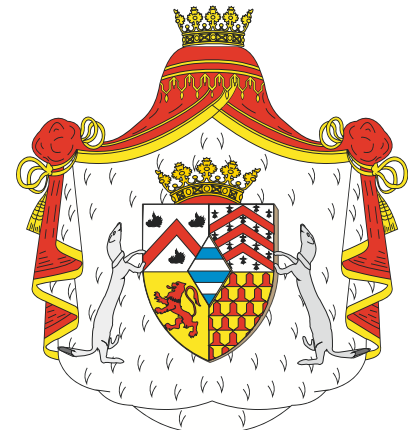
L'expert poursuit l'inventaire :

*« qu'en ligne parallèle audit soufflet de la mesme rose il y a du costé de l'épître un écusson en losange fascé d'argent et d'azur, surmonté de la couronne ducalle ayant pour support deux hermines et pour ornement un manteau ducal »*



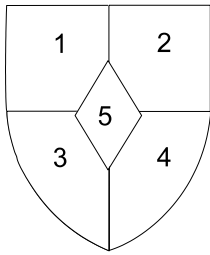
Ce blason en losange est celui de **Louise de Kerouazle**, surmonté de sa couronne de duchesse de Portsmouth en 1673

*« au soufflet inférieur écusson écartelé au premier d'argent au chevron de gueules accompagné de trois hures de sanglier de sable ; au deuxième d'argent à trois chevrons de gueulle avec des hermines sans fin ; au troisième d'or un lion rampant de gueulle; au quatrième vairé d'or et de gueules et sur le tout écusson en losange fascé d'argent et d'azur, couronnée d'une couronne ducalle, ayant pour supports deux hermines et pour ornement un manteau ducal, »*



(Généalogie Penancoët en annexe : 3)

<sup>7</sup> Ces informations biographiques et généalogiques sont extraites de : ANSELME DE SAINTE-MARIE (Père), Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, des grands officiers de la couronne, etc., Paris, 1733, t. III, p. 896-898.



Cet écartelé est une petite généalogie de **Louise de Kerouazle** :

1 - L'aïeule, **Alix Courtois** épouse de **Valentin de Penancoët** en 1452  
 3 - sa grand-mère **Julienne Emery**, épouse de **René de Penancoët** en 1602  
 2 - & 4 - sa mère **Marie de Ploec** épouse de **Guillaume de Penancoët** en 1645 et fille de **Sébastien de Ploec** seigneur de **Kergorlay** marquis de **Tymeur** et de **Constance de Léon**.

5 - Avec sur le tout, le losange fascé d'argent et d'azur de **Louise de Kerouazle de Penancoët**, duchesse de **Portsmouth**

« Dans la seconde rose de la vitre du costé évangile, les deux soufflets supérieur sans aucune armoiries, que le soufflet étant au milieu de la rose est chargé d'un écusson mi-parti, au premier burelé, de 10 pièces, d'argent et de gueules, et au second d'azur à un aigle d'or. »



**Jehan de Penfeutenio** de Kermorus, épouse le 25 janvier 1552, **Françoise**, l'héritière de la maison de **Measnoalet**, fille aînée de Valentin et de Marguerite Le Maucazre.

« qu'au quatrième soufflet il y a un écusson aussi mi-parti, au premier fascé d'argent et d'azur, et au second d'azur à un aigle d'or. »

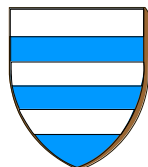


**Henri de Penancoët** marié en 1496 à **Marguerite de Mesnoalet** (7<sup>e</sup> génération)



« qu'au cinquième soufflet il y a un autre écusson mi-parti, au premier fascé d'argent et d'azur, et au second burelé d'argent et de gueules de neuf pièces avec un serpent ou couleuvre d'azur »

**Hervé de Penancoët** marié en 1388 à **Amice du Refuge** (10<sup>e</sup> génération)



« qu'à la troisième rose de ladite vitre estant du costé de l'épître dans le premier soufflet, il y a un écusson fascé d'argent et d'azur » qui est de Penancoët



« dans le second soufflet il y a un écusson, mi-parti au premier fascé d'argent et d'azur, et au second losangé d'argent et de sable à la bande d'argent chargée de trois hermines »

**Henry de Penancoët** marié en 1429 à **Julienne de Lanhalla** - (9<sup>e</sup> génération)

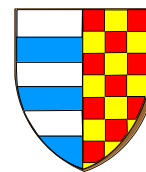
« Qu'au milieu de ladite rose il y a un écusson mi-parti au premier fascé d'argent et d'azur, et au second d'argent au chevron de gueulle accompagné de trois hures de sanglier de sable »



**Valentin de Penancoët** marié en 1452 à **Alix Courtois** du Beuzidou en Dirinon. (8<sup>e</sup> génération)



« que le quatrième soufflet de la dite rose est chargée d'écusson mi-parti au premier fascé d'argent et d'azur et au second échiqueté d'or et de gueules,»



**René de Penancoët** marié en 1559 à **Françoise de Kerhoënt**, fille de François de Kerhoënt et Jeanne de Botigneau dame Kergournadec'h. (5<sup>e</sup> génération)

Nota : François de Kerhoent a pris les armes de son épouse de Kergournadec'h.

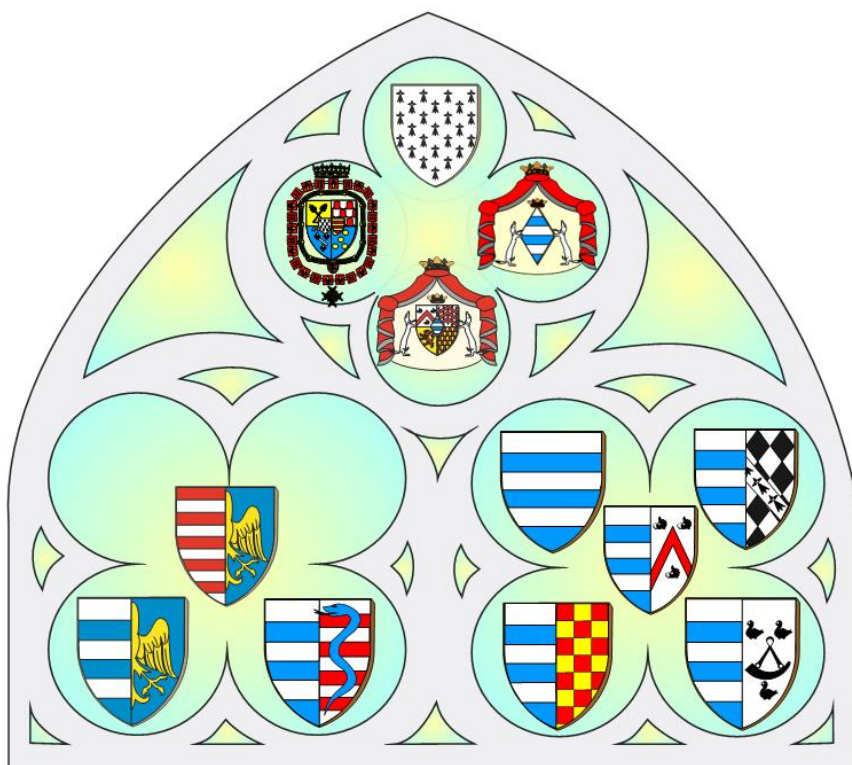
« qu'au cinquième soufflet il y a un écusson aussi mi-parti au premier fascé d'argent et d'azur ; au second d'argent au greslier ou huchet de sable accompagné de trois merlettes de sable deux en cheff et une en pointe. »



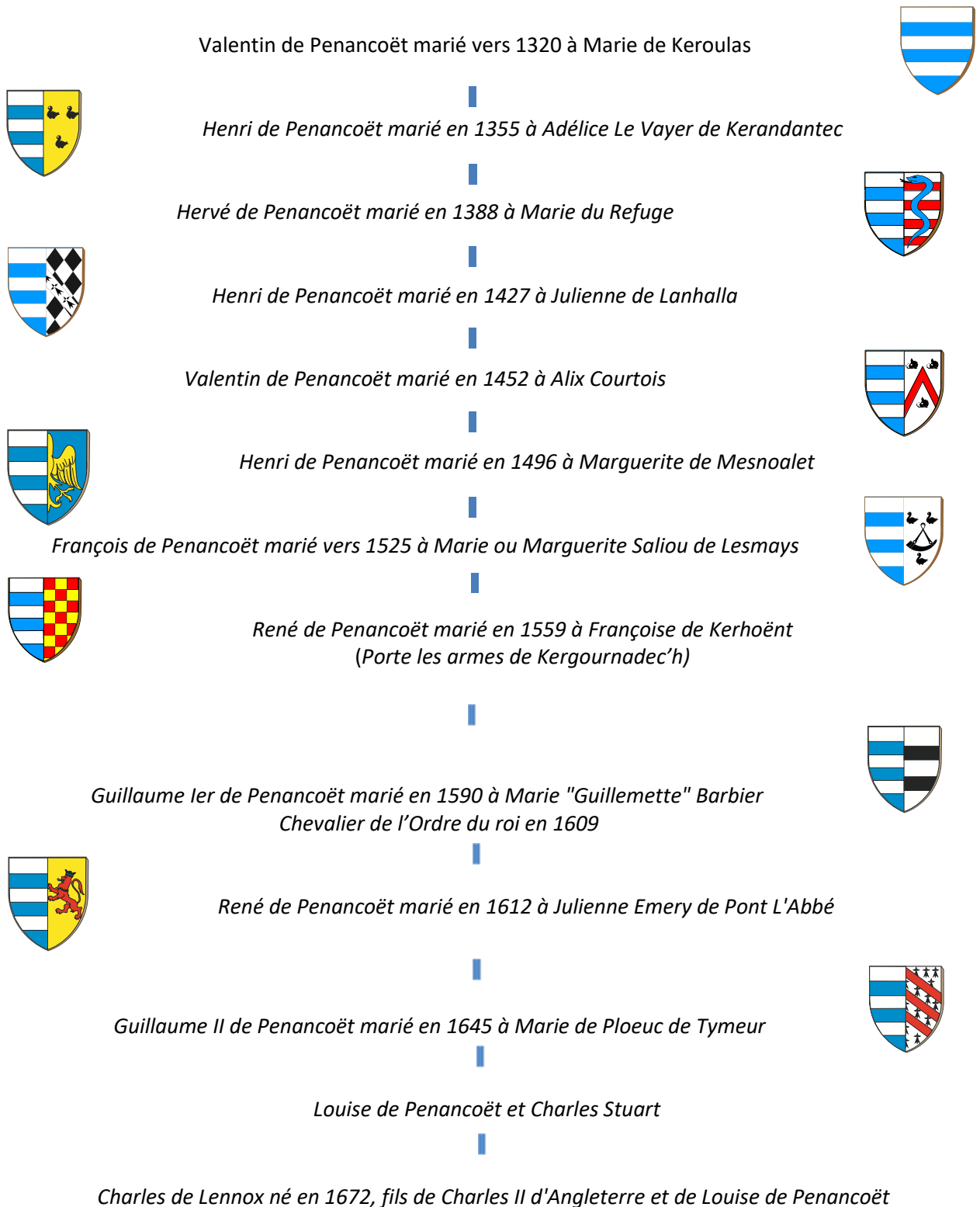
**François de Penancoët** marié vers 1525 à **Marie ou Marguerite Saliou de Lesmays**. (6<sup>e</sup> génération). Ce dernier écusson clôt l'inventaire du grand vitrail où sont présentées dix générations de Louise de Penancoët de Kerouazle, il ne manque que la 4<sup>e</sup> d'où le verre blanc dans la seconde rose.

Reconstitution de l'état des prééminences du haut de la maîtresse vitre en 1726.

Si les écussons positionnés aux places indiquées, le réseau du vitrail n'est qu'une interprétation de l'auteur d'après le descriptif du procès-verbal. Ce vitrail représente la généalogie de Louise de Penancoët du Kerouazle

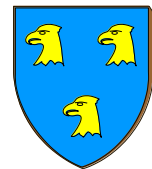


Généalogie simplifiée de la famille de Penancoët avant le XVII<sup>e</sup> siècle





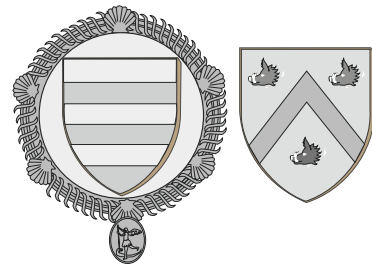
« Dans le chœur coté épître (sud) il y a une fenêtre carrée toute vitrée de verre blanc, sans aucun écusson »  
« Dans une petite vitre de la nef, autre écusson d'azur chargé de trois têtes d'aigle arrachées d'or»



Ce blason dans la nef appartient à la famille de **Kerguiziau** possédant les manoirs de Kerguillio en Bohars et Quijac en Lambézellec (maintenant Quizac, le quartier nord de Bellevue à Brest).

Sur requête de Maître Gillart les experts vont inspecter les tombes situées dans le chœur.

« qu'il y a une tombe en levée sur l'arcade externe du costé de l'épître...il y a un écusson en bosse fascé et entouré d'un cordon de l'Ordre de Saint-Michel, qui est Penancoët, que la dite tombe est aussi chargée dans les deux costés d'un écusson portant un chevron et trois hures de sanglier deux en cheff et une en pointe et que la dite tombe joint immédiatement le balustre du maistre autel du costé épître »



Cette tombe était celle de d'**Alix Courtois**, mariée en 1452 à **Valentin de Penancoët**.

Fin du procès-verbal de prééminences de 1726

-----

## **Procès-verbal de prééminences de 1762**

À la demande de la seigneurie de Kerouazle, la chapelle Notre-Dame de la Pitié de Guilers fait l'objet d'un procès-verbal de prééminences<sup>8</sup> daté du 26 août 1762.

Cet autre procès-verbal de prééminences est dressé en 1762, avant d'engager de nouveaux travaux dans la chapelle de N.D. de la pitié. Où se trouve la dite chapelle ? Le descriptif du vitrail nous indique qu'il s'agit de la fenêtre encore visible du transept sud de l'église paroissiale, l'emplacement occupé généralement par le noble dominant de la paroisse.

« Dans la chapelle de Notre-Dame de la pitié réclamée par la seigneurie de Kerrouale. Le vitrail composé de sept soufflets ou rozes et trois panneaux au-dessous. Les 1 - 2 & 7 soufflets en verre blanc ».

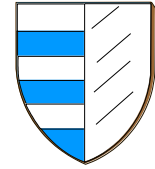
<sup>8</sup> Archives départementales du Finistère - ADF-- B1849

« Le troisième chargé d'un écusson d'argent au chevron de gueule accompagnée de 3 hures de sanglier de sable. »



**Alix Courtois** du Beuzidou en Dirinon épouse en 1452 **Valentin de Penancoët**.

« Le quatrième soufflet portant d'un écusson parti, au premier fascé d'argent et d'azur de six pièces, le second est en verre blanc. »



Un écu de **Penancoët** avec une alliance effacée ou cassée et remplacée par un verre blanc. Le vandalisme n'est absolument pas un problème du XXI<sup>e</sup> siècle, sous l'ancien Régime, les plaintes de prêtres signalant des actes d'incivilités sur les édifices religieux sont nombreuses et concernent souvent des enfants mais aussi des querelles entre nobles.

« Le cinquième soufflet contenant un écusson parti au premier fascé d'argent est d'azur de six pièces au second losangé d'argent et de sable avec une bande d'argents chargés de 3 mouchetures d'hermine couchée dans le sens de la bande, brochant sur le second parti. »



**Henry de Penancoët** marié en 1429 à **Julienne de Lanhalla** de Plouarzel.

« Au sixième soufflé d'un écusson parti au premier fascé d'argent et d'azur de six pièces, au second d'argent au chevron de gueule accompagnée de trois hures de sanglier de sable »



**Valentin de Penancoët** marié en 1452 à **Alix Courtois** du Beuzidou en Dirinon.

« Dans le haut du panneau du milieu la partie supérieure d'un grand écusson surmonté d'un casque au front fermé de sept grilles ornées de ses lambrequins, cette partie d'écusson porte d'or cinq traits et coupée de deux formes 18 quartiers.

Au premier d'argent à deux fascés de sable (noir).

Au deux échiqueté d'or et de gueule (rouge).

Au trois d'argent au cor de chasse de sable, accompagnée de trois merlettes de mêmes.

Au 4 : d'argent au chevron de gueule accompagnée de trois hures de sanglier de sable.

Au 5 : d'azur à l'aigle d'or surmonté d'un lambel de même.

Au 6 : fascé d'or et de gueule de six pièces au canton chevronné, les émaux sont effacés.

Au 7 : d'argent au château de trois tours couvertes, d'azur.

Au 8 d'argent à deux chevrons de sable.

Au 9 : d'or au léopard de gueule.

Au 10 : d'argent au chevron de sable accompagné de neuf têtes de loups, de même, 4 et 2 en cheff, 1 et 2 en pointe.

Au 11 : de gueule au sautoir d'argent entravaillé dans un anneau de même.

Au 12 : d'argent au lion de gueule.

Au 13 : d'argent à un cor de chasse de sable.

Au 14 : d'hermine à trois chevrons de gueule.

Au 15 : de gueule à une boucle ronde fermaillée, la fasce d'argent.

Au 16 : d'argent à trois oiseaux d'azur becqués et membrés de gueule.

Au 17 : d'argent à trois trèfles de gueule.

Au 18 : de gueule à une croix engrelée d'argent.

En pointe un petit écusson brochant sur les 15 et 16, quartiers écartelés au premier et au quatre :

*fascé d'argent et d'azur de six pièces et au 2 et 3 : d'argent à un lion de gueule à la bordure engrêlée d'azur. »*



C'est l'un des plus beaux pennons<sup>9</sup> décrit dans des documents d'archives du Finistère.

Ce grand écusson est assez complexe. Il représente deux généalogies. Au bas, le petit écusson écartelé est une alliance des propriétaires du grand écusson, après 1645. L'un est connu par le *fascé d'argent et d'azur* qui est **Penancoët du Rouazle**, quant au second, représentée par les quartiers : *d'argent à un lion de gueules à la bordure engrêlée d'azur*, il m'est complètement inconnu, tout comme les écussons qui l'accompagnent. J'ai pensé à l'alliance en janvier 1693 de **Charles de Lennox**, fils de Charles II d'Angleterre et de Louise de Penancoët, avec Anne Brudenell, la deuxième fille de Francis lord Brudenell. Toutefois mes investigations franco-breton-anglaises restent vaines.

Le décryptage partiel du pennon correspond à la généalogie de Louise de Kerouazle

<sup>9</sup> Un pennon est un grand écu composé de nombreuses alliances d'une maison noble.

- 1 - Marie « Guillemette » Barbier épouse de Guillaume de Penancoët en 1590
- 2 - Françoise de Kerhoënt de Kergournadec'h épouse de René de Penancoët en 1559
- 3 - Marie "Marguerite" de Lesmays de Saliou épouse François de Penancoët en 1535
- 4 - Alix Courtois épouse de Valentin de Penancoët en 1452
- 5 - Marguerite de Mesnoalet épouse Henri de Penancoët le 14 aout 1496
- 6 - Beatrix du Châtel (Lescarval ) mère d'Alix Courtois



- 7 - N.C.
- 8 - Louise de Botquénal, grand-mère de Françoise de Kerhoënt
- 9 - NC
- 10 - NC
- 11 - NC
- 12 - NC
- 13 - NC
- 14 - Marie de Ploëuc épouse Guillaume de Penancoët en 1645
- 15 - Françoise de Kersauson grand-mère de Marie Barbier
- 16 - NC
- 17 - NC
- 18 - NC
- Sur le tout, 19 - de Penancoët moderne et en 20

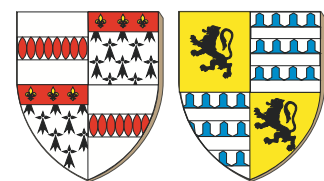
- Penancoët (Chef Du Bois)<sup>10</sup> ancien, du XIV<sup>e</sup> siècle.

« La partie supérieure du grand écusson a été brisée et réparée par des fragments d'un collier de l'ordre de Saint-Michel »

« Entre les quatre fragments et un petit écusson écartelé, au 1 : à la fasce fuselé de gueule, aux 2 : fascé et vairé d'argent de six pièces. Au 3 : d'hermines, au chef de gueule chargée de trois fleurs de lis d'or. **Qui est du Quélenec** ; Au 4 : d'or au lion de sable. »



Cet écusson semble difficilement identifiable, les quartiers : 1 et : 2 ne semblent pas connus en Bretagne, le : 4 peut appartenir à diverses familles, toutefois le : 3 est **du Quélenec**. À partir de ce dernier élément, la généalogie connue de la maison du Quélenec donne des alliances concordantes au XVI<sup>e</sup> siècle avec une branche Perrien qui est **Maurice Perrien**, seigneur de Breffeuillac<sup>11</sup>, marié à **Jeanne du Quélenec**. Le blason de la maison de Perrien de Breffeuillac est légèrement différent de celui de la branche aînée, les fusées sont en fasce (barre horizontale) en non en bande (barre oblique). Une seconde alliance vient expliquer la présence du quartier : 4, qui est **Toussaint de Perrien** seigneur de Breffeuillac et de Querbrézelec, marié à **Renée de Quengo**<sup>12</sup>. Le quartier : 2, garde son mystère.



Cet écusson écartelé est composé de deux écus

<sup>10</sup> BNF-Armorial Manuscrits du XIV<sup>e</sup> siècle des régions de Plougastel et Pont-L'Abbé, voir aussi Guy Le Borgne Armorial Breton - 1667

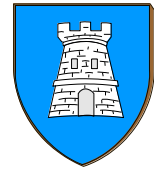
<sup>11</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Famille\\_du\\_Quélenec](https://fr.wikipedia.org/wiki/Famille_du_Quélenec)

<sup>12</sup> [http://www.tudchentil.org/IMG/pdf/Quengo\\_de\\_-2.pdf](http://www.tudchentil.org/IMG/pdf/Quengo_de_-2.pdf)

écartelés. Les alliances citées ne correspondent nullement aux seigneurs de Penancoët ni de Mesnoalet mais plutôt à la maison alliée de **Kerguziau** située à Bohars, où **Anne Perrien**<sup>13</sup> née le 8 février 1624, a pour marraine Dame **Anne de Kerguziau**.

« Plus bas aussi entre les fragments de collier, trois portions d'écusson le premier renversé d'azur à une tour d'argent. »

Non identifié

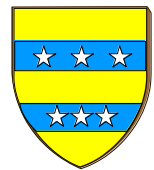


« Le second est aussi renversé d'or au lion d'azur. »

C'est le blason de **Foucault de Quijac**, fondue dans la maison de Kerguziau<sup>14</sup> laquelle possédait des armories dans une fenêtre ovale côté ouest.

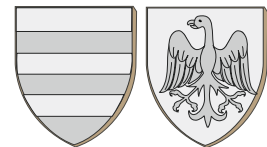


« Le troisième est d'or à deux fasces d'azur chargées chacune trois étoiles d'argent (ces 3 derniers accolés) »



Variante probable d'une branche de **Kermabon** ? Si ces écussons ont servi à réparer le grand pennon, c'est que personne ne viendra protester et se lancer dans un procès en prééminences. D'où viennent ces écussons ?

« Dans l'arcade qui sépare la chapelle du Rosaire du bas-côté [...] deux écussons de pierre en relief, celui du côté du chœur, fascé de six pièces » qui est **Penancoët du Rouazle**, « celui du côté du mur septentrional chargé d'une aigle » qui est **Mesnoalet**.



« Dans la fenêtre qui suit d'immédiatement le bas-côté deux écussons à même hauteur celui du côté de l'autel du Rosaire est d'azur à une aigle d'or » qui est **Mesnoalet**.



NOTE : Dans ce document, l'aigle de Mesnoalet est monocéphale et a les ailes abaissées pour être conforme aux armoiries connues de la branche aînée, lesquelles sont visibles au manoir de Kermorus et dans l'Armorial de l'Arsenal avant la reformation de la noblesse de 1669 où des branches cadettes sont représentées par l'aigle monocéphale ou bicéphale avec des ailes éployées.

« celui de l'autre côté, écartelé, au premier : burellé d'argent et de gueule de dix pièces, au 2 : d'azur au lion d'argent, le troisième d'azur à l'aigle d'or, au 4 : d'azur à la tour d'or, et sur le tout un demy écusson brochant sur les deux et quatre quartiers et de gueule avec une demi rencontre de cerf d'or mouvant à dextre. »



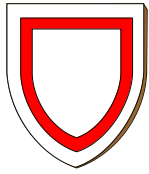
**Jean de Penfentenyo** de Kermorus fils de François et Françoise de Mesnoalet en alliance vers 1580 avec **Marguerite de Tyvarlen** de Kerharo-Poncroix.

<sup>13</sup>

<https://gw.geneanet.org/jsimondekergunic?lang=en&pz=jean+herve&nz=mear&ocz=0&p=anna&n=de+perrien>

<sup>14</sup> Archives départementales du Finistère - ADF-- B1534





« Dans la première fenêtre du même bas-côté, cinq rosettes et sur panneau au-dessus, la rosette supérieure en verre blanc chargé d'un orle de gueule » non identifié.

Toutefois, d'après la généalogie de la famille Silguy, il s'agirait de celui de Claude Penmeshir épouse de Jean Silguy en 1599.

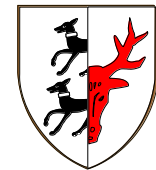


« la seconde rosette chargée d'un écusson d'argent à deux lévriers de sable, » qui est **Silguy** seigneur de **Coathirbescont**<sup>15</sup> en Guilers



« la troisième porte d'un écusson d'azur à une aigle d'or, » qui est **Mesnoalet**

« la quatrième contenant un écusson parti au premier : d'argent à deux demis lévriers de sable mouvant sur la partition, au second d'argent à une demi rencontre de cerf de gueule mouvant du parti. »



**Jean de Silguy** seigneur de **Coathirbescont** en Guilers, marié en 1540 à **Françoise du Poulpry**.



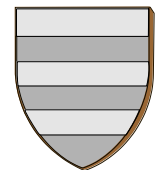
« La cinquième rosette chargée d'un écusson party, au premier : d'azur à l'aigle d'or brisée en cheff d'un lambel de gueule au second d'argent à deux fascés de sable accompagnées en pointe d'une demi roue de même mouvant sur la partition. »

Ce blason représente l'alliance d'un cadet de la maison de **Mesnoalet** avec une dame **Barbier** ou **Le Nobletz**, d'une branche cadette de ces familles.

« Les deux panneaux en verre blanc. » « La petite fenêtre du même bas-côté vis-à-vis en dessous, sans d'armoiries. »

La rosette au-dessus de la tour et au-dessus de la porte principale aussi sans armoiries et fermée d'ardoise. »

« Dans l'arcade qui sépare la chapelle de Notre-Dame de la Pitié du bas-côté du midi, deux écussons en pierre en relief fascé de six pièces. »



Un écusson non peint peut être revendiqué par plusieurs familles, il est attribuer à de **Penancoët**, puisqu'il ne sera pas réclamé par le sieur **Crozat** lors de l'inventaire des biens et prééminences de la maison **Du Chastel** en 1715.

« la fenêtre qui suit immédiatement audit bas-côté méridional composé de trois soufflés et d'un panneau, le premier soufflé est chargé de deux écussons, le premier en supériorité, parti au 1<sup>er</sup> : d'or à un demi arbre de sinople mouvant sur la partition, au second : d'or à trois fascés ondées d'azur accompagnées de trois annelets de mêmes. »



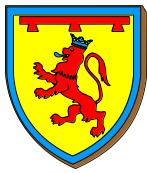
Cet écusson ressemble à la pierre armoriée datée de 1564, scellée au-dessus du linteau du manoir de **Keryar** en **Plourin**, correspondant à l'occupation du lieu par **Charles de Keryar**<sup>16</sup>. Il avait épousé en premières noces, vers 1550, **Catherine de Keroulas** et en secondes noces, probablement vers 1564 une dame dont le nom n'est pas connu, toutefois d'après la deuxième partie de l'écusson, il pourrait s'agir d'une dame issue d'une branche cadette des **Le Talec** de **Guilers**, ce qui peut expliquer sa présence dans cette église. Une

<sup>15</sup> [http://www.wiki-brest.net/index.php/Manoir\\_de\\_Coat-ty-Bescond#Les\\_droits\\_honorifiques](http://www.wiki-brest.net/index.php/Manoir_de_Coat-ty-Bescond#Les_droits_honorifiques)

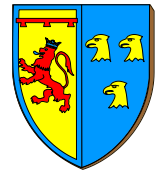
<sup>16</sup> Y. Lulzac – Chroniques oubliées des manoirs bretons – t 5 - p151 – Nantes 2005



autre possibilité serait une alliance avec des **Kermenou**<sup>17</sup> portant comme Le Talec, d'or à trois fasces ondées d'azur.



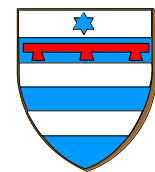
« L'autre écusson est d'or au lion de gueule armée, lampassé, couronné d'azur brisé d'un lambel de gueule et d'une bordure d'azur. Le second soufflé chargé d'un écusson parti, au 1<sup>er</sup> : d'or au lion de gueule armé, lampassé et couronné d'azur brisé d'un lambel de gueule et bordé d'azur le tout mouvant sur la partition, au second : d'azur à trois têtes d'aigle d'or. »



Ces deux écussons appartiennent à un cadet de la maison de la maison de **Coataudon** en Guipavas, en alliance avec une dame de **Kerguiziau** de Bohars.

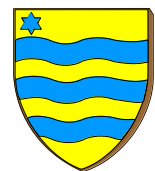
« Le troisième soufflé et les deux panneaux sont en verre blanc. »

« La seconde fenêtre du même bas-côté chargé de deux écussons celui vers le haut de l'église fascé d'argent et d'azur de six pièces brisées en cheff d'une étoile à six rais de même et d'un lambel de gueule. »



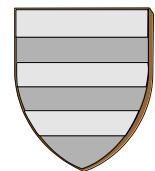
L'écusson d'un cadet de la maison de Penancoët du Rouazle.

« Celui vers le bas de l'église est d'or à trois fasces ondées d'azur, brisé au canton dextre du cheff, d'une étoile à six rais de même. »



Ce sont les armes de **Le Talec** du manoir du Stivel, elles sont confirmées par la présence d'une pierre armoriée scellée sur la façade du manoir. Elles ne sont pas conformes à celles connues des armoriaux, devant être fascées de 6 pièces comme **Kerléan**. Ceci peut s'expliquer par une brisure d'armes différenciant Le Talec de Plourin et de Guipavas.

« La troisième et dernière fenêtre et au bas-côté du midy est sans armoiries. »  
« Au fronton du portique méridional, un écusson en pierre et en relief et fascé de six pièces. »



Ce portique ou porche, porte la date de 1601, l'écusson appartient à de Penancoët de la maison de Kerouazle.

« Au-dessus de la grande porte sous la tour en dehors, un écusson écartelé, au premier un chevron accompagné de trois hures de sanglier, au second : d'hermines à trois chevrons, au 3 : un lion, au 4 : vairé de six pièces et sur le tout fascé »



Cet écusson écartelé est une réplique des armoiries de Louise de Kerouazle que nous avons vues plus haut dans la maîtresse vitre.

« À laquelle ledit sieur Chemit audit nom soutient que lesdits seigneurs ont droit d'escabeau aux armes de Mesnoalet réservant d'y faire placer »  
« Que la seconde vitre de la même muraille est chargée du côté semestre de deux écussons, un, aux plaines armes de Mesnoalet, l'autre portant les mêmes armes de Mesnoalet en alliance avec un écusson d'argent à deux

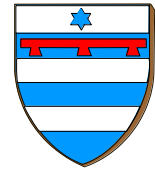


<sup>17</sup> Les pierres armoriées visibles de Kermenou montre que cette famille blasonne d'or à 3 fasces d'azur de 7 pièces et non d'un fascé d'or et d'azur de 6 pièces comme indiqué dans l'armorial de Pol Potier de Courcy.

*fascés de sable et en pointe une roue de même. »*

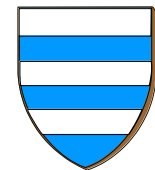
Une alliance de Mesnoalet avec le second parti aux deux fascés de Barbier ou Le Nobletz.

*« Au-dessous du dit autel dédié à st. Côme et Damien joignant le premier pilier qui sépare le chœur et le chancel de l'église du côté du midi est une tombe basse armoriée des armes de Keroualle, ainsi que le dit premier et le second pilier joignant, lequel second pilier les dits seigneurs ont droit d'avoir un escabeau à cause de leur seigneurie du [...] qu'ils se réservent des places. »*



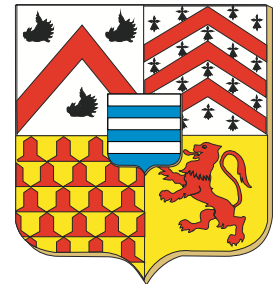
*« Que la seconde vitre du côté méridional de cette église est chargée d'un écusson fascé argent et d'azur de six pièces brisées et d'un lambel à trois pendant de gueule et d'une étoile d'azur sur la première face. »*

*« Qu'au-dessus du porche du côté méridional et un écusson en bosse fascé de six pièces qui sont les plaines armes de la maison de Keroualle qui porte fascé d'argent et d'azur de six pièces. »*



La pierre qui le supporte est toujours présente, mais burinée par un vrai professionnel de 1789.

*« Qu'au pignon occidental en dehors au-dessus de la porte et d'un autre écusson en bosse orné du cordon de l'ordre de Saint-Michel écartelé au premier : d'argent à un chevron de gueule accompagné de trois hures de sanglier de sable, au second : d'hermine à trois chevrons de gueule, aux 3 : vairé d'or et de gueule ; aux quatre : d'or au lion de gueule armée et lampassé d'azur et sur le tout un écusson fascé d'argent et d'azur de six pièces. »*



Cet écartelé est une troisième réplique des armoiries décrites plus haut avec une petite variante. La pierre est toujours visible sur la tour du clocher, toutefois les armoiries ne sont plus lisibles depuis le passage du burin révolutionnaire de 1789. Les traces d'un collier de l'ordre de Saint-Michel sont toujours visibles.

*« Soutenant, ledit sieur Chemit, que dans la rose au-dessus de la même porte les dits seigneurs ont eu le droit d'y placer leurs armes à cause de leur seigneurie de Keroualle [...] »*

*Tout autour de ladite église en dehors, il y a une lisière funèbre aux armes de Crozat, défunt de la seigneurie de Keroualle, haut seigneur portant d'argent au chevron de gueule accompagné de trois étoiles de même. »*



Armes d'Antoine Crozat, financier du XVII<sup>e</sup> siècle, négrier, grand propriétaire en Louisiane, était une des premières fortunes de France, il avait racheté en 1714 les biens de Louise de Penancoët de Keroualle, comprenant les terres de la puissante maison Du Châtel de Trémazan.

La suite est consacrée aux formalités de clôture du procès-verbal.

-----

## Aveux de 1687

Un extrait du grand terrier de Brest, daté du 8 avril 1687,<sup>18</sup> concerne les seigneuries de Mesnoalet et du Tromeur. Il contient entre autres la liste des droits honorifiques et prééminenciers au sein de l'église paroissiale de Guilers, des chapelles Saint-Fiacre, Bodonnou et Bohars

« En la grande fenestre et maistresse vitre de l'église paroissiale de Guilers, devers l'orient dessous la première pannelle coté de septentrion, une rose avec un écusson de la maison de **Kermorus** d'argent et de gueules de 10 pièces en alliance et les armes de la dite maison de Mesnoalet, en alliance qui sont d'azur à un aigle d'or »



**Jehan de Penfeuntenio** de Kermorus, épouse le 25 janvier 1552, **Françoise**, héritière de la maison de **Measnoalet**, fille aînée de Valentin et de Marguerite Le Maucazre.



« Une tombe en levée joute la muraille devers septentrion (nord) et joute la sacristie des 8 pierres tombales situées auprès et entre le grand autel et la dite tombe en levée armoriée des armes de la maison de **Mesnoalet** »

« Item en la chapelle étant aussi au septentrion [...] appelée **chapelle de Mesnoalet** avec un escabeau y étant entre de la petite porte de la dite chapelle et l'autel et la dite fenestre et vitre à l'orient composée de deux pannilles...il y a deux écussons, un portant les armes de **Kermorus** et en alliance collée de **Mesnoalet** »



« l'autre portant les dites armes de **Kermorus** et **Mesnoalet** en escartelé et en alliance les armes de **Tivarlen de Kerharo** aussi en alliance qui sont au haut d'azur à une tour donjon or, au dessous d'azur à un lion d'argent et au milieu une partie d'écusson portant en alliance une rencontre tête de cerf d'or »

Le chapelle dite de Mesnoalet occupe le transept nord de l'église paroissiale, on y trouve un escabeau<sup>19</sup>, un autel et une fenêtre à l'orient composée de deux vantaux chargés des écussons de Kermorus (Penfentenyo) et de Mesnoalet. Le relevé est plus explicite concernant un blason écartelé décrit plus haut, puisque des noms de familles sont nommément cités dans la description des armes comme **Kermorus** (rep. 1 qui est Penfentenyo) et de **Mesnoalet** (rep. 3) ; en écartelé et en alliance, avec les armes de **Tirvalen de Kerharo** (rep. 2 -4-5) composées au haut d'azur à la tour donjon d'or (rep. 2, qui est **Tivarlan**), au-dessous, d'azur à un lion d'argent (rep. 4, qui est **Pont-Croix**, maison fondue dans Tivarlen) et au milieu en parti un écusson avec une rencontre tête de cerf d'or (rep. 5, qui est la maison de Kerharo fondue dans Tivarlen). Cet écusson écartelé où chacun affiche ses belles alliances représente le mariage de **Jean VI de Penfentenyo** de Kermorus fils de François et Françoise de Mesnoalet en alliance vers 1580 avec **Marguerite de Tivarlen de Kerharo-Pontcroix**.



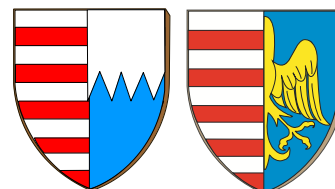
<sup>18</sup> Archives départementales du Finistère - ADF-- B1534

<sup>19</sup> L'escabeau d'église est souvent un banc, surélevé et fermé, réservé nominativement à un noble.

« et au pignon devers septentrion, une voutte de pierre tombale armoriée en haut et aux coings de laditte voute [...] armes de **Mesnoalet** »

Il s'agit d'une voûte d'enfeu armoriée de l'aigle de Mesnoalet à la clé et aux extrémités de chaque bras, l'enfeu amputé de ses écussons est toujours visible dans le transept nord.

« En la vitre au-dessus consistant en deux pannelles avec écussons au-dessus, en chacun des deux écussons sont les armes de **Kermorus** et en alliance collée de **Kergoat** et l'autre **Kermorus** et **Mesnoalet** et en alliance »



Le premier blason représente l'alliance de François de Penfentenyo de Kermorus né vers 1555, marié en 1593 avec Jeanne-Marie de Lanros, dame héritière de Kergoët en Clohars-Fouesnant. Elle blasonne d'un émanché d'argent et d'azur de la maison de Kergoët. Le second est celui de Jehan de Penfeuntenio de Kermorus, épouse le 25 janvier 1552, Française, l'héritière de la maison de Measnoalet.

« Et un autre les armes de **Mesnoalet** en alliance collée de **Mesléan** qui sont d'argent au chevron de gueule accompagné de trois rozes de mesme, deux en cheff et l'autre en pointe »

Henry de **Mesnoalet**, vivant en 1481, épouse **Marie Rivoalen**, de la maison de **Mesléan** en Gouesnou. Il s'agit des grands-parents de Françoise de Mesnoalet, l'héritière qui sera l'épouse de Jean de Penfentenyo en 1552 et dont la filiation est spécifiée dans le rentier de la Sénéchaussée de Brest et Saint-Renan de 1544 « *Damoiselle Marie Rioalen, tutrice et garde de Françoise Mesnoalet, fille de Vallentin Mesnoalet seigneur de Mesnoalet* » (F° 129V°) Domage le document ne donne pas le nom de la mère.



« Plus, un écusson en bosse au pillier devers septentrion de la dite voute laquelle sépare laditte chapelle du chanceau de la nef de la dite église et au haut de la dite voutte sont les armes de **Mesnoalet** »



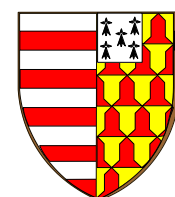
« Item un écusson sous le coin de la dite église au-dessous du crussifix un autel appellé l'autel de nostre Dame [...] Saint Jean et derriere dudit autel joignant le premier pillier, un escabeau armorié des armes de **Kermorus et Mesnoalet** »

« avec deux tombes, dessus armoriées des armes de **Mesnoalet** »

« et tout l'emplacement quy est depuis l'escabeau devers ledit autel et vers la muraille devers septentrion et les tombes basses y est avec et droit d'opposer escabeau près de la fenestre quy est en la muraille septentrionale portant deux écussons, l'un portant les armes plaines de **Mesnoalet** et l'autre les armes de **Kermorus et Mesnoalet** et collées de **Kervarlen** (Tivarlen) et **Kerharo** en écartelé »

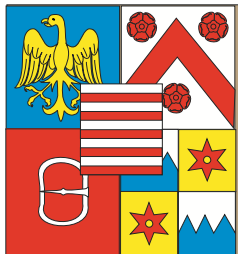


« Item la moitié du jubé près du Crucifix devers le septentrion armorié de trois écussons, en dessus, des armes plaines de **Mesnoalet** l'autre dessous les armes de **Kermorus** en alliance collée de la maison de **Kernabat** ou **Kernallet** qui sont vairé d'or et de gueulle au canton d'hermines »

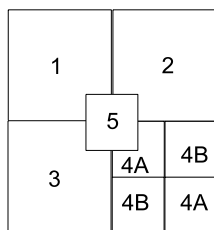


Les armoiries de **Mesnoalet** sont apposées sur la moitié nord du jubé et au-dessus de celles de Kermorus en alliance avec **Carnalet (Kernevenoy)**, appartenant à Charles de **Penfentenyo de Kermorus** marié en 1620 à **Marie Fleuriot dame de Carnabat et de Carnalet**.

« Et un grand écusson portant au milieu **Kermorus (de Penfentenyo)** et autour les armes de **Mesnoalet, Meslean (Rivoalen), Kersauson** qui sont de gueulle d'une boucle d'argent et un écartelé de **Kergoët** et **Lanros** qui porte en un et quatre, **Kergoët** qui est d'argent au chef dentillé d'azur et au deux et trois, **Lanros** qui est d'or à une molette de gueulle »



Ce bel écusson fut posé vers 1593, lors du mariage de **François de Penfentenyo de Kermorus** (rep.5) avec **Jeanne Marie de Lanros**, héritière de **Kergoët** en Clohars-Fouesnant (rep.4). Dans ce blason François de Penfentenyo rappelle qui sont ses parents : **Jean de Penfentenyo** (rep.5) marié à **Françoise de Mesnoalet** (rep.1) et montre ses lointaines origines paternelles en remontant de quatre générations avec l'alliance de **Guyomar de Penfentenyo** (rep.5) avec **Olive de Kersauson** (rep.3), et du côté maternel on remonte trois générations par le mariage d'**Henry de Mesnoalet** (rep.1) avec **Marie Rivoalen de Meslan** en Gouesnou (rep.2).



- 1) De Mesnoalet ; 2) Rivoalen de Meslan ; 3) De Kersauzon  
 4A) De Kergoët en Clohars ; 4B) De Lanros  
 5) De Penfentenyo de Kermorus

### L'église Notre Dame de Bodonnou

Dans cet aveu de 1687, la maison de Mesnoalet possédait des écussons dans le grand vitrail de la chapelle Bodonnou en Plouzané, laquelle dépendait de la seigneurie Du Chastel. L'édifice signalé en 1583 avait sa maîtresse vitre en ruine en 1687 sans en connaître la raison.

« Plus à droit d'écusson comme il y en avait auparavant en la ruisne de la maitresse vitre de l'église notre dame de Bodoznou au-dessus de la première pannille devers septentrion (nord) dans laquelle vitre estait une roze portant les armes de Mesnoalet et en alliance des armes de Kermérien qui sont d'azur à trois fascés ondées or et au-dessous de la roze une autre roze portant un écusson aux armes de Mesnoalet et en alliance les armes de Mesléan »



Mesnoalet	Mesnoalet Kermérien	Mesnoalet Mesléan
-----------	------------------------	----------------------

L'alliance Mesnoalet-Kermérien est celle d'**Yvon de Mesnoalet**, marié en 1415 à **Catherine de Kermérien** dudit lieu à Guilers, lesquels sont les grands-parents d'**Henry de Mesnoalet** marié à **Marie Rivoalen de Meslan** en Gouesnou. Le procès-verbal décrit le blasonnement de Kermérien de Guilers, qui est d'azur à trois fascés ondées d'or. Ce blason



n'est pas connu des armoriaux, par contre d'autres kermérien *alias* Kervérien, probablement de la même famille ont les couleurs inversées.

-----

## L'église du couvent des Carmes à Brest

Le même document nous informe que la maison de Mesnoalet possédait des écussons dans une chapelle de l'église des Révérends Pères des Carmes de Brest

« Autrefois appelée la chapelle de Saint-Yves, en la première roze au-dessous de la première pannille devers septentrion de la maitresse vitre et devers l'orient en laditte église un écusson portant les armes de **Kermorus** et en alliance avec les armes de **Mesnoalet** »



-----

## La chapelle Saint-Fiacre en Guilers

La chapelle privative du manoir de Mesnoalet se trouvait au lieu-dit Saint-Fiacre, le document ne nous apprend rien sur l'édifice ni sur les prééminences, dommage elle devait contenir une véritable généalogie en blasons de la maison de Mesnoalet.

« Item la chapelle particulliere de manoir de Mesnoalet dédiée à Monsieur Saint Fiacre, en la ditte paroisse de Guilers, est la propriété dudit manoir, parsemé, tant en bosse que dans la vitre, des dittes armes de Kermorus et Mesnoalet, les deux maisons alliées... »

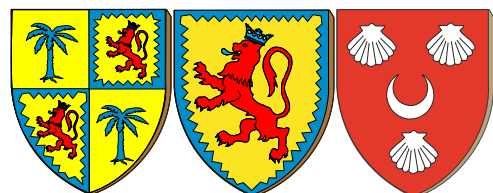
-----

## L'église tréviale de Bohars

Bohars n'était pas encore une paroisse, mais une trêve de la paroisse de Guilers avec une petite église possédant une maîtresse vitre portant les armoiries de la seigneurie de Lesguen dont : « un écartelé au premier et dernier d'or au palmier d'azur qui est l'escusson dudit seigneur de **Lesguen** ; au deux et trois d'or au lion rampant de gueulle, armé et couronné et lampassé d'azur, à la bordure dantelée en dedans au raz, d'azur qui sont les armes de la seigneurie du **Tromeur**, avec un escusson en bosse dans la muraille au-dessus des balustres costé évangile. »

« Trois pierres tombales situées dans laditte église sont aussi armoriées des armes de la maison du Tromeur... »

« en la ditte chapelle en dehors du costé du nord est un écusson en bosse aux armes du Tromeur en alliance au La Lezisor... » qui est **Le Leizour**.



De Lesguen – Du Tromeur - Le Leizour



*Le procès-verbal se poursuit en indiquant que les fenêtres côté nord sont armoriées aux mêmes armes, ainsi que sur des bancs, tombes et murs. Le document se termine avec les prééminences du Tromeur dans l'église paroissiale de Guilers.*

*« où il y a six tombes dont trois au fond de l'église et trois devant l'autel de saint Cosme et Damien avec le bancq et la fenestre armoriés aux armes du Tromeur en alliance avec au-devant d'y celluy bancq joignant la chapelle du Seigneur Comte de Kerouasle »*

Ainsi se termine cet inventaire qui n'est que partiel, puisque lié à des travaux du chœur de l'église et aux prééminences ne concernant essentiellement que deux familles.

-----

## Les écussons visibles à Guilers

Les armoiries restantes sont rares et souvent en mauvais état, le martelage systématique des écussons pendant la Révolution n'a laissé que peu de pièces intactes.

À l'intérieur de l'église on retrouve deux écus sur deux piliers du haut de la nef côté sud, ils sont finement bouchardés, il ne reste rien de visible. Si l'église fut reconstruite en 1884<sup>20</sup>, il semble que des éléments anciens furent réemployés, des piliers, les enfeus des chapelles de Mesnoalet et de Penancoët et la fenêtre sud du transept au sept soufflets sont toujours à leurs places.

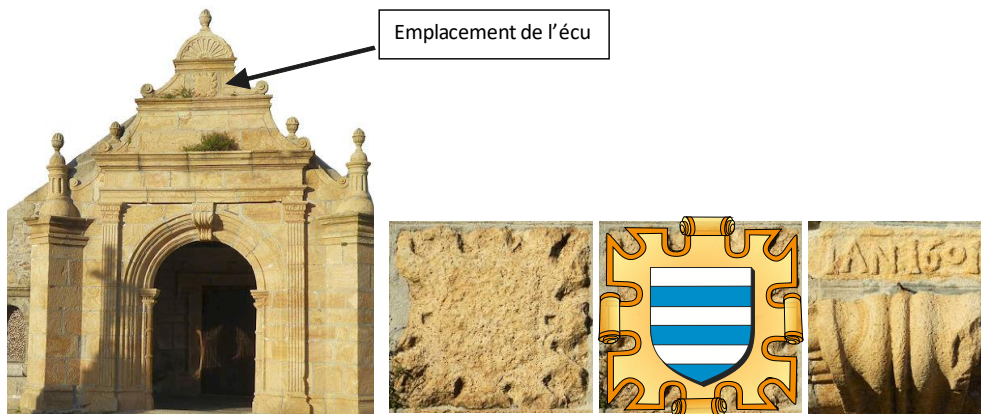
À l'intérieur du porche sud, un écusson à trois fasces (7 pièces) est sculpté sur la sablière nord du joueur de cornemuse.



À l'extérieur au-dessus de cette même structure, comme décrit dans le procès-verbal, on peut voir l'emplacement du blason de Penancoët du Rouazle, centré à l'intérieur d'un décor de cuir roulé.

---

<sup>20</sup> R. COUFFON & A. LE BARS – Diocèse de Quimper et de Léon – Nouveau répertoire des églises et chapelles. Quimper 1988



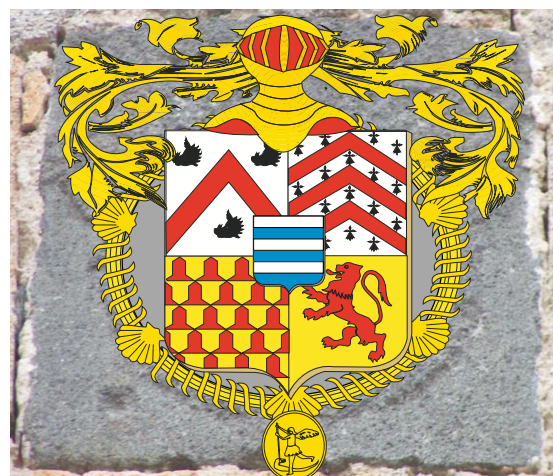
Le porche daté de 1601 est contemporain de Guillaume Ier de Penancoët marié en 1590 à Marie Barbier, il est probable que ce couple fut le principal donateur de l'édifice.

Au pignon ouest de l'église sur la tour du clocher nous retrouvons les restes de la pierre décrite dans les aveux de 1687. Elle fut mise à cet emplacement grâce au couple Guillaume II de Penancoët et Marie de Ploec de Tymeur, marié en 1645, ils ont eu pour fille la célèbre Louise de Kerouazle. La pierre a survécu à la reconstruction du clocher en 1763 où elle retrouva sa place d'origine.



Le descriptif de ces armoiries est à la page : 5.

À droite : l'aspect de ce blason à sa première pose en 1645.

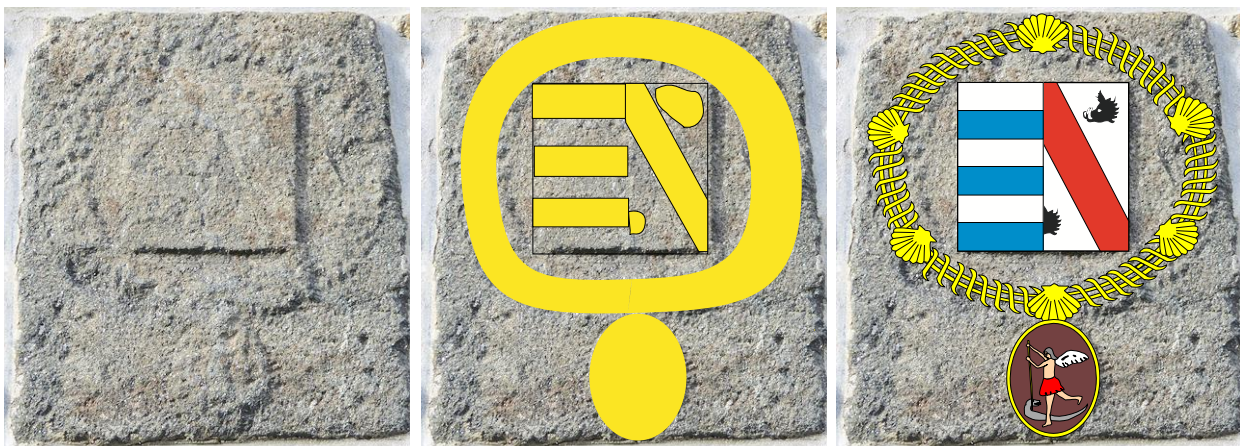


Toutefois vingt-six années plus tard, cette magnifique pièce reçoit la visite du préposé mandaté par les autorités révolutionnaires, pour l'effacement des armoiries de la commune, la destruction est parfaite, la pierre est complètement illisible, on devine juste les traces de lambrequins et le collier de l'Ordre de Saint-Michel.

Le tailleur de pierres va poursuivre son ouvrage au manoir de Kerouazle où la présence de blasons est assurée. Les armes de Penancoët sont à boucharder avec soin, toutefois notre homme ne s'attaque essentiellement qu'aux éléments en relief. Cette négligence permet de retrouver l'empreinte des meubles bouchardés par rapport au fond resté lisse, ce qui laisse l'espoir de reconstruire une image fidèle des blasons. Ce constat n'est vrai que pour les armoiries ayant comme support la pierre de kersanton, laquelle s'érode plus lentement que le granite.

Il est à noter le peu de pierres armoriées visibles en ce lieu. Le visiteur pouvait voir le blason de Penancoët placé au-dessus de la porte cochère, il ne reste que la pierre bouchardée et mangée par les lichens.

Une autre pierre en kersanton bouchardée, est scellée au-dessus de la porte d'entrée du logement du gardien.



État actuel

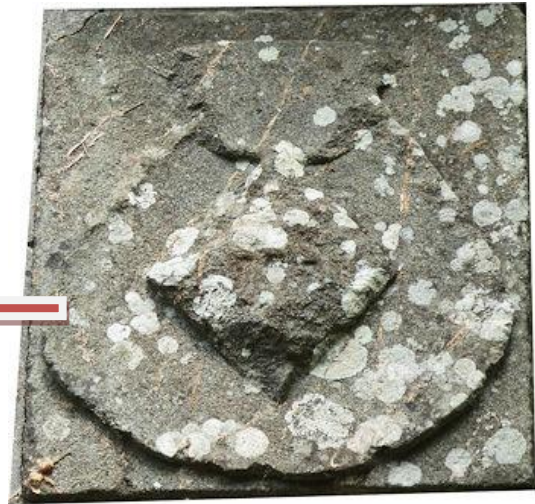
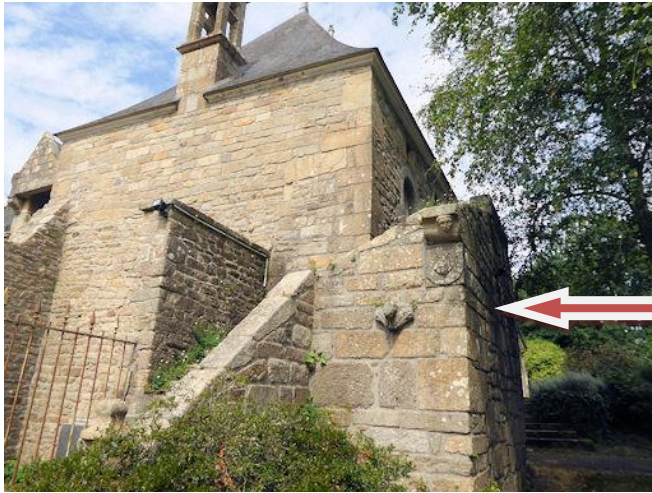
En jaune, les meubles bouchardés

Reconstitution

En recherchant les traces de meubles effacés on retrouve un écusson mi-parti avec au 1 : un fascé de six pièces et au 2 : un demi chevron accompagné d'une trace d'un petit meuble, buriné au quartier sénestre, le tout entouré du collier de l'Ordre de Saint-Michel. La comparaison avec la généalogie de Penancoët permet de retrouver ses couleurs et son propriétaire qui est Valentin de Penancoët en alliance en 1452 avec Alix Courtois. Cette pierre ne peut pas être antérieure à 1609, date où Guillaume époux de Marie Barbier est fait « Chevalier de l'ordre du Roy » qui est le collier de l'Ordre de Saint-Michel, cette décoration ne s'applique pas à ses ancêtres, Guillaume aurait-il triché ou enjolivé ?

En 2019 la suppression du lierre a révélé la présence d'un écusson, en pierre de kersanton, scellé sur le mur de l'escalier du pignon ouest permettant l'accès à la chapelle.





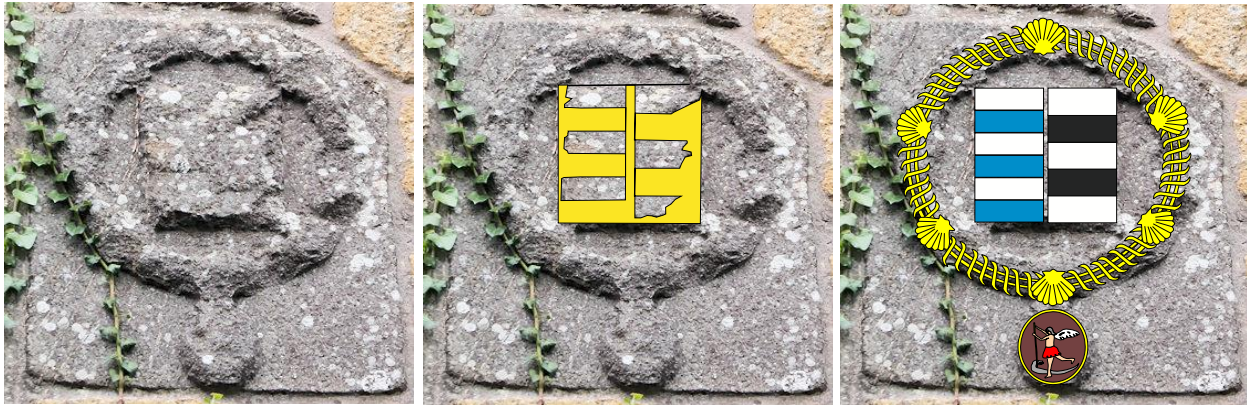
La pierre, ayant terriblement souffert sous la Révolution, semble n'avoir plus rien à nous apprendre. Toutefois certains éléments nous renseignent sur l'identité de la personne représentée ici. L'écu en losange représente une femme, posé sur un manteau, indique une personne importante. Dans le procès-verbal de prééminences de l'église de Guilers en 1762, nous avons dans la maîtresse vitre la description du blason de Louise de Kerouazle (page 4). L'emplacement actuel de cette pierre n'est probablement pas celui d'origine.



En entrant dans la cour du manoir, à droite en haut du mur de la chapelle, une autre pierre en kersanton porte un écusson entouré d'un collier de l'Ordre de Saint-Michel.







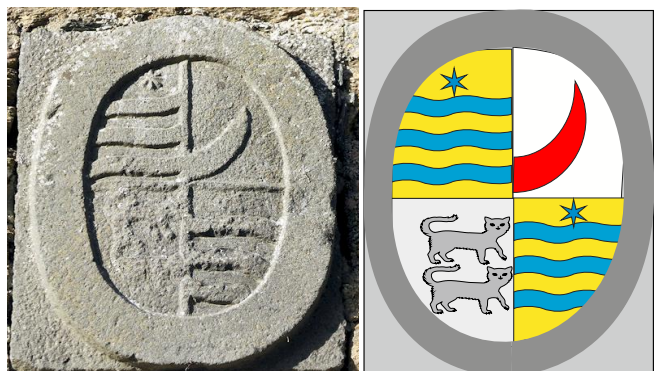
La conscience professionnelle de notre tailleur de pierres semble s'émousser le travail n'est plus aussi précis, il se contente de massacrer les reliefs. Il suffit d'appliquer la même procédure qu'au précédent pour en déterminer l'heureux propriétaire qui est Guillaume I<sup>er</sup> de Penancoët marié en 1590 à Marie "Guillemette" Barbier, arrières-grands parents de Louise de Kerouazle.

Avant de quitter le manoir notre tailleur a un regard dédaigneux vers l'angle Est maison du gardien où une pierre d'un autre style, couverte d'un enduit blanc a en son centre un support de blason. Celui-ci n'était pas sculpté mais peint, en dehors de quelques éraflures il ne présente aucune trace de burinage. Rien ne permet de l'attribuer à son ancien propriétaire.



Notre homme prend la route du manoir du Stivel au passage devant la croix située au carrefour des routes Penfeld-Brest-Guilers, il détruit les deux blasons qui l'ornaient, ne laissant aucune possibilité d'identifier les commanditaires de

Arrivé au manoir du Stivel, la journée est bien avancée, il se trouve devant un blason écartelé de la famille Le Talec, laquelle n'a pas la renommée ni la richesse de la maison du Rouazle. Toutefois il entreprend le buchage des deux léopards ou chats, une étoile et continue timidement par attaquer les fascas ondées inferieures et arrête le massacre pour quelle raison ? Nous ne le saurons jamais, mais c'est très bien ainsi.

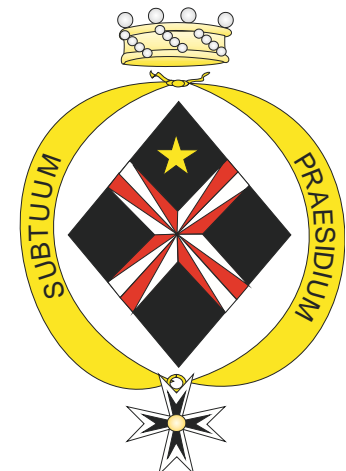


La réalité historique de cette pierre est peut-être bien différente. Le blasonnement ne correspond pas à la généalogie Le Talec, présentée devant la commission de réformation de la noblesse de 1669. Il s'agit probablement d'une branche cadette de cette famille, cet écusson était-il au manoir du Stivel au moment de la révolution ?

L'identification des personnages représentés sur cette pierre est plus compliquée que pour les grandes familles dont la documentation est plus importante et mieux connue. Ici, **Le Talec** blasonne *d'or à trois fasces ondées d'azur et brisé d'une étoile de même en chef*, cette famille fait partie de la petite noblesse dont les alliances sont peu connues. Ces armes appartiennent probablement à **Perceval Le Talec** marié en 1485 à **Marie Le Guevel alias Le Jumeau**, de Guipavas, dont le blason est inconnu, sauf si la présence des deux félins peut répondre aux règles d'armoiries parlantes<sup>21</sup>. Le couple marie leur fille **Jehanne** à **Guillaume Kerneau** (cités dans un acte d'échange en 1522) Guillaume blasonne *d'argent au croissant de gueules* (rouge).

## Les armoiries du cimetière

Trois tombes armoirées sont visibles dans le cimetière de Guilers, elles appartiennent aux anciens propriétaires de Kerouazle. La première est la tombe de la baronne **Claire, Alexandrine, Georgina Didelot**, décédée à Paris le 6 février 1889. L'écusson est en losange, forme réservée aux dames, elle blasonnait *de sable (noir) au sautoir gironné d'argent et de gueules (rouge), surmonté d'une étoile d'or*. L'écu, gravé sur la dalle, est entouré



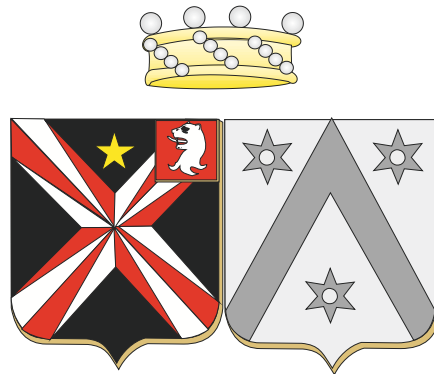
d'un ruban avec croix de Malte et devise: « Sub Tuum Praesidium » (Sous l'abri de ta miséricorde) une prière dédiée à la Vierge Marie. Le tout est surmonté d'une couronne de baron. La famille Didelot fut propriétaire de Kerouazle de 1886 à 1967, elle était originaire de Champagne et donna un baron d'Empire en 1809. Les Didelot<sup>22</sup> donnèrent un secrétaire du roi en 1772 ; un ministre plénipotentiaire en 1809 et un vice-amiral en 1871.

<sup>21</sup> En héraldique, on appelle « armes parlantes », les blasons comportant des figures qui expriment plus ou moins complètement le nom du possesseur de ces armes. Exemple : Penmarc'h blasonne avec une tête de cheval.

<sup>22</sup> POL POTIER DE COURCY – Nobiliaire et Armorial de Bretagne - T1 – réédition. 2000

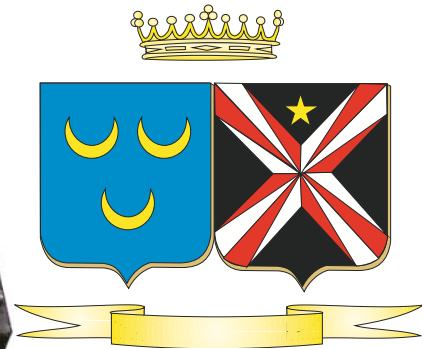


La seconde tombe armoriée est celle de **d'Eugénie de la Hubaudière**, veuve du Vice-amiral **Octave Didelot**.

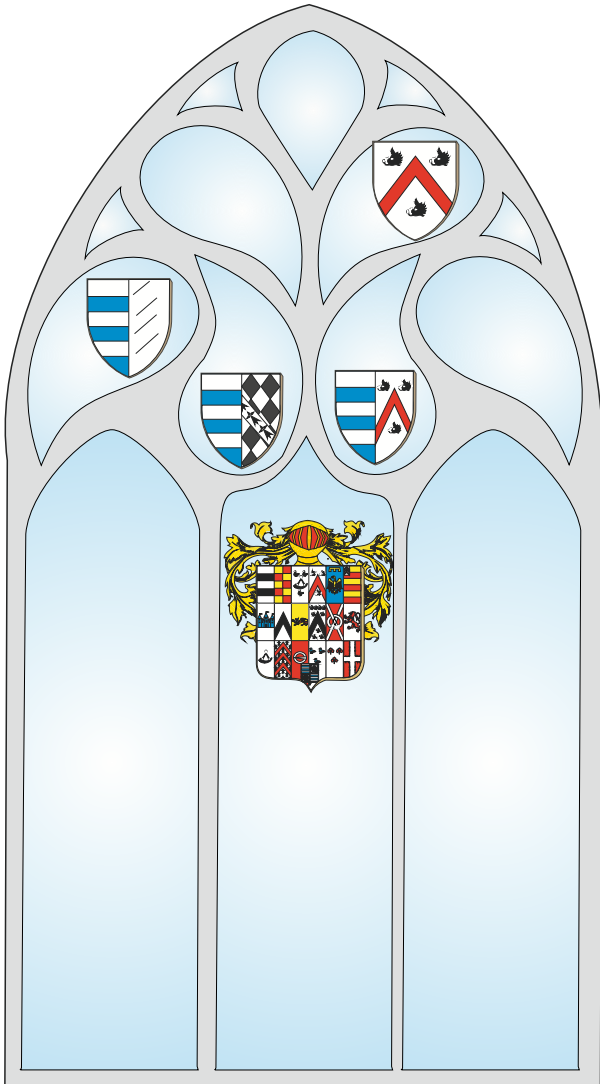


Ces belles armoiries d'alliance sont composées en premier du blason d'Empire de Didelot qui est : *de sable, au sautoir gironné d'argent et de gueules, accompagné en chef d'une étoile d'or posée au deuxième point ; au franc-quartier des ministres employés à l'Extérieur brochant à sénestre de l'écu, qui est de gueules à la tête de lion d'argent.* Et en second celui de Madame qui est : *de... au chevron de ... accompagné de trois molettes.* L'origine de cet écusson m'est inconnue.

La troisième tombe est toujours présente mais les écussons ont disparu. Il s'agit de la sépulture de Jeanne Marie Octavie Didelot mariée avec Armand Cavalier de Cuverville, mort pour la France en 1904 en mer de Chine, à l'âge de 41 ans, ce dernier blasonnait *d'azur à trois croissants d'or.*



## ANNEXE 1 : La vitre du transept sud

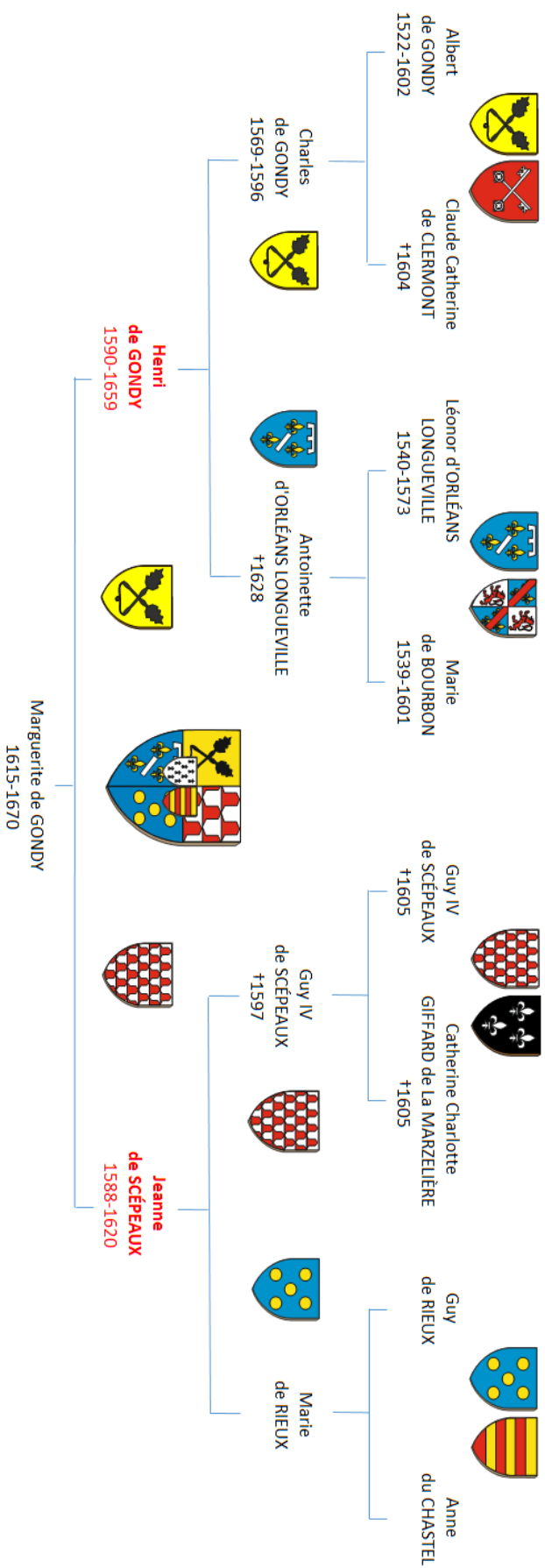


**À gauche** : Emplacement des blasons dans la vitre du transept sud, d'après le procès-verbal de 1762.

**À droite** : La vitre actuelle avec un réseau semblable.

## ANNEXE 2 : L'origine de blason de Gondy / Scépeaux

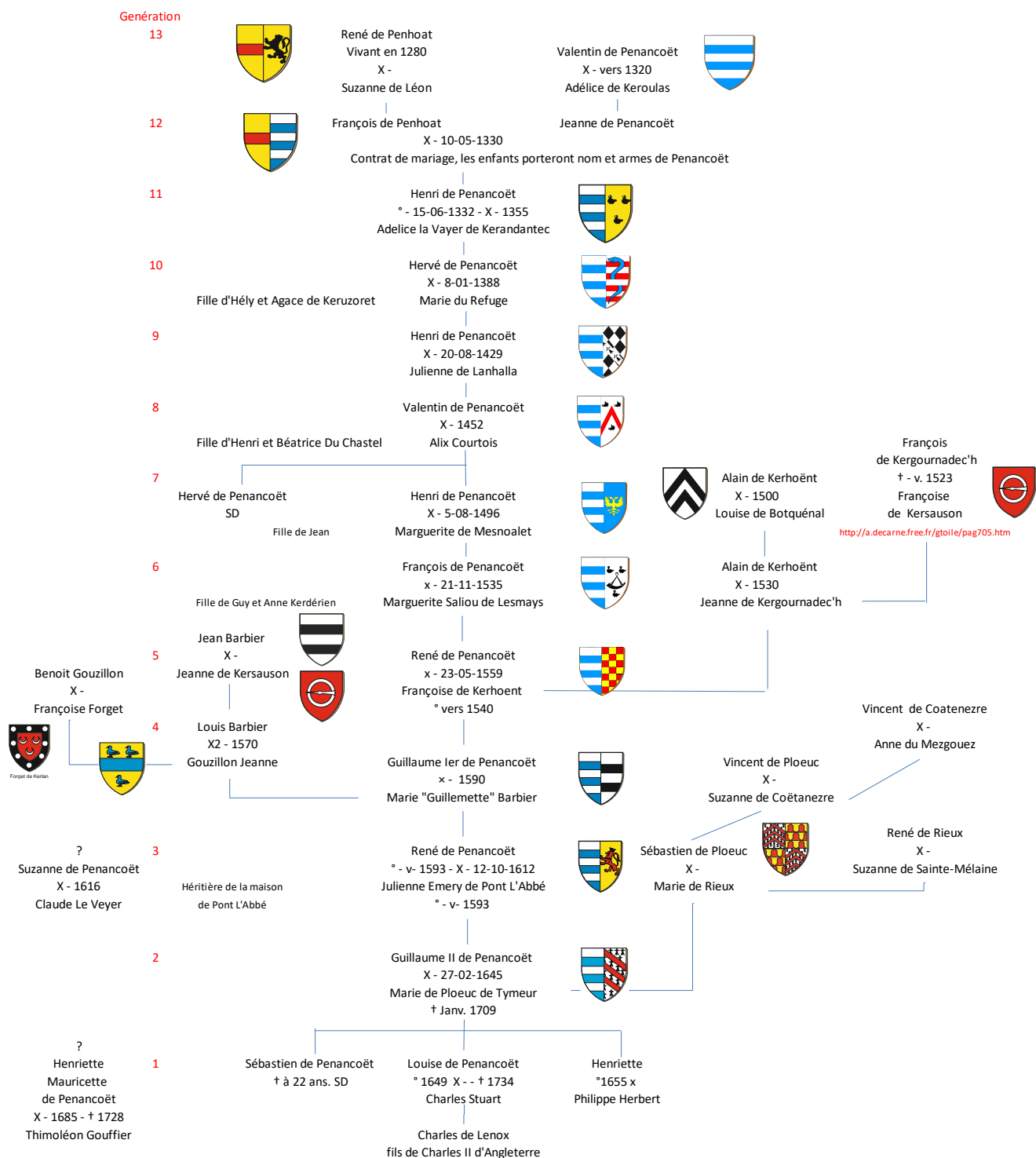
### Henri de GONDY & Jeanne de SCEPEAUX Généalogie simplifiée



Sources :  
 P. ANSELMÉ DE SAINTÉ MARIE - Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France : Tome 7 - p226 VIII D - Paris 1783  
 DE FONTANIEU Gaspard-Moyse - Bibliothèque historique de la France - Tome IV - 2e partie, chapitre IV. Liste des Portraits des Français illustres p 203 - Paris 1775  
<http://gw.geneanet.org/Mailliv?lang=fr;p=marguerite;n=de+gondy>

# ANNEXE 3 :

## Généalogie de Penancoët d'après Anselme



Source principale :

Anselme - Histoire généalogique et chronologique de la maison royale Tome 5- p. 926 à 928 -1730

Note : Ce document peut encore évoluer en fonction d'éventuelles découvertes ou corrections importantes. La date changera sur la couverture.

Michel MAUGUIN - Février 2019

28/07/2019 - (page 23) : Ajouté un écu en losange au manoir de Kerouazle

29/12/2019 –Ajout annexe : 3 - généalogie de Louise de Penancoët du Rouazle